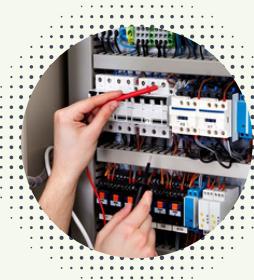


HABILITATION BR - 3 JOURS -



Public : Electriciens et toute personne amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension.

Prérequis : Aucuns prérequis

Durée : 21h00 présentiel - 3 jours

Lieu de réalisation : Intra - Dans votre établissement

Nombre de participants : 04 à 10 participants maximum



Activité du travailleur :

Intervention générale d'entretien et de dépannage sur un matériel électrique ou une partie d'installation de faible étendue.

Type d'opérations :

- Recherche de panne, dysfonctionnement (pouvant inclure des mesures),
- Remplacement de matériels défectueux (relais, borniers ...),
- Mise en service partielle et temporaire d'une installation (pouvant inclure des essais ou des manœuvres),
- Connexion et déconnexion en présence de tension sous certaines conditions (maxi 500V, 63A en courant alternatif et réalisés hors charge).

Exemple de professions : électricien confirmé du service maintenance, dépanneur ...

➤ Objectif

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT.
- Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

➤ Déroulé

Module 1 - tronc commun -

- Enoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Evaluer les risques électriques et mettre en oeuvre les principes généraux de prévention.
- Assurer la surveillance électrique des opérations.
- Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.
- Mettre en oeuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main ...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module 2 - thèmes spécifiques BR Intervention BT générale -

- Connaître les limites des habilitations symboles BR et BS
- Connaître la fonction des matériels électriques : coupures, protection, commande séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Réaliser une consignation pour son propre compte.



➤ Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec appui audiovisuel.
- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises.
- Exposés / Débats.
- Etude de cas.

➤ Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Matériel pour mise en situation (maquettes pédagogiques de simulation).

➤ Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis à partir d'un questionnaire (QCM) et de mises en situation de travail ou d'intervention.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Un avis après formation sera délivré à l'issue de l'évaluation des savoirs et savoirs-faire.
- L'habilitation est formalisé par un titre d'habilitation qui sera pré-rédigé et envoyé à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (validité recommandée selon NFC 18-510 : 3 ans)

➤ Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)

➤ Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités dans la prévention du risque électrique et justifiant d'une expérience confirmé dans le domaine concerné. Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

